

Réunion du 17 juillet 2018 entre le Président de la République et les partenaires sociaux
Intervention de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la République,

Tout d'abord, je vous remercie de nous avoir tous invité à participer à ce temps d'échange. Dans cette configuration, avec l'ensemble des organisations patronales et syndicales représentatives, c'est une première depuis votre élection, et j'espère qu'il y aura d'autres occasions de renouveler ce type de rencontre.

C'est un signal que la CFDT apprécie d'autant plus que l'année écoulée n'a pas été à la hauteur de nos attentes et, parfois, de ce que nous avons compris de votre programme électoral, et cela notamment sur deux points :

D'abord, la place et l'écoute accordée aux corps intermédiaires en général et aux partenaires sociaux en particulier. Malgré les nombreuses concertations menées, comme sur le code du travail, malgré les négociations qui ont abouti à un accord comme sur la formation professionnelle, nos propositions n'ont que trop peu été entendues. Comme vous, nous sommes attachés à l'efficacité dans la mise en œuvre des réformes, à l'effectivité des droits créés. Mais comment les garantir quand on réforme sans ou contre les acteurs censés appliquer ces évolutions ? La réforme de la formation professionnelle, faute d'avoir pensé son opérationnalité, pourraient conduire dans un premier temps à diminuer le nombre de travailleurs formés et ne profiter qu'aux travailleurs les plus autonomes. Dans les entreprises, pour l'instant, l'application des ordonnances conduit à affaiblir le dialogue social.

Le 2^{ème} élément de désaccord que la CFDT a exprimé concerne **le manque de politiques sociales assumées**, dans un pays qui reste profondément fracturé et inquiet de l'avenir. L'économie et le social sont pour nous profondément indissociables, la cohésion de la société étant aussi un levier de compétitivité et de croissance à prendre en compte.

Aussi, plusieurs rendez-vous ou sujets suscitent de fortes attentes de la CFDT :

- C'est le cas de **la stratégie pauvreté** qui sera dévoilée en septembre et qui devra afficher des objectifs et des moyens ambitieux ;
- La CFDT attend également de **la loi PACTE** qu'elle contribue à mieux partager la valeur ajoutée dans l'entreprise, mais aussi à mieux partager le pouvoir ;
- Sur la **concertation en cours sur le handicap**, nous souhaitons qu'elle aboutisse à une offre de service permettant un meilleur accès et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés dans toutes les entreprises, et pas seulement dans les entreprises adaptées ;
- Bien-sûr, nous sommes pleinement engagés dans **la concertation pour la réforme des retraites**, afin de déboucher sur un système plus lisible pour tous, plus équitable, mais aussi plus ambitieux en matière de justice sociale et d'émancipation des personnes.
- Enfin nous attendons **des politiques publiques qui assument leur rôle de cohésion sociale et de proximité**, et qui s'appuient sur **des agents reconnus et valorisés**.

Comme vous le savez, **nous nous sommes réunis la semaine dernière, avec l'ensemble des numéros 1 des huit organisations syndicales et patronales**. Ce premier échange a porté sur les grandes transformations économiques et sociales que traverse notre pays, avec l'objectif de définir des thèmes de travail commun.

La CFDT souhaite placer **la question du travail au cœur de cet agenda**, pour progresser vers un travail choisi, formateur et émancipateur.

La qualité de vie au travail pourrait être un sujet sur lequel les partenaires sociaux avancent de concert. Nous nous reverrons en septembre pour poursuivre et affiner les thèmes et la méthode de travail.

Dans une démocratie mature, il est en effet indispensable que les partenaires sociaux poursuivent leur agenda propre. Ce qui n'empêche en rien de mener en parallèle, voire en articulation, un agenda de travail tripartite.

Vous nous avez invité à travailler plus particulièrement sur deux sujets : l'assurance chômage et la santé au travail.

Sur l'assurance chômage, nous sommes à un tournant : « quel modèle social souhaitons-nous pour en finir avec le chômage de masse ? ». Pour la CFDT, la justice et l'efficacité exigent de conserver un système assurantiel, parce que c'est la garantie d'une indemnisation de bon niveau, mais surtout de construire un accompagnement à la hauteur des besoins. La réponse au chômage ne peut pas se réduire au versement d'un minima social par l'Etat ou d'une offre de formation, pour solde de tout compte.

La dernière négociation a abouti il y a juste quelques mois, mais **la CFDT est prête à se réinvestir dans une nouvelle discussion.**

Il nous semble cependant indispensable de mettre à plat les enjeux de l'évolution du système, avant de s'engager dans la négociation. **Nous avons besoin d'un diagnostic sur les forces et les faiblesses du système actuel.** Un diagnostic pour partager des faits, des analyses, pour mieux construire des scénarii d'évolution tout en anticipant leurs conséquences. La question de l'articulation entre système assurantiel, solidarité nationale et minima sociaux est essentielle pour assurer la continuité des droits des demandeurs d'emploi. Ce diagnostic est, pour la CFDT, le seul moyen de transformer le système en profondeur, afin de le rendre plus juste et plus efficace. C'est la condition d'une réforme partagée et donc réussie. Une réforme qui assure un meilleur accompagnement vers l'emploi et une indemnisation qui permette de vivre correctement.

Autre sujet sur lequel vous souhaitez travailler avec les partenaires sociaux : la santé au travail. La CFDT a toujours agi pour privilégier une logique de prévention. Nous ferons des propositions et nous appuierons toutes les idées qui permettent d'avancer dans cette direction. Toutefois, nous affirmons dès à présent notre désaccord avec une éventuelle évolution des Indemnités Journalières, cela avant même les conclusions du rapport sur la santé au travail.

Mais la CFDT souhaite également avancer sur des problèmes trop peu souvent pris à bras le corps. Je pense **aux discriminations** auxquels doivent faire face de trop nombreuses personnes dans leur accès au travail, mais aussi au logement par exemple.

Je pense aussi à la situation des travailleurs des plateformes et des free-lance, qui demandent tout à la fois de l'autonomie mais aussi une amélioration de leurs conditions de travail, une sécurisation de leur niveau d'activité et un accès facilité à la protection sociale. Cela passe nécessairement par la reconnaissance d'un droit à une représentation collective, et nous devons réfléchir collectivement sur la manière de l'organiser.

Vous l'avez compris, la CFDT est prête à s'engager pour la nécessaire transformation du pays, avec les autres organisations syndicales et patronales, mais aussi avec l'Etat dans une forme de tripartisme à la française dont les modalités restent encore à inventer.

Nous le ferons avec la conviction qu'un nouveau contrat social ne peut naître que d'une articulation fine et équilibrée entre performance économique et progrès social, entre impulsion politique et appui sur les corps intermédiaires.

Notre modèle social, celui de la France, mais aussi celui de l'Europe, est un avantage comparatif dans la compétition mondiale.

Le centenaire de l'OIT l'année prochaine sera l'occasion de le rappeler et la CFDT souhaite que la France y affirme une vision moderne et émancipatrice du travail.

Au niveau européen, le socle de droits sociaux est un pilier qu'il faudra exploiter dans les semaines à venir. Les partenaires sociaux français, sans aucun doute avec d'autres organisations européennes, peuvent également permettre de faire avancer des enjeux essentiels tels le budget de la zone euro. Nous sommes prêts à y travailler.

A quelques mois des élections européennes, notre capacité à proposer un avenir désirable aux travailleurs et aux citoyens, et à leur faire une place pour construire ensemble cet avenir, est le meilleur rempart à la montée des extrêmes.

Merci de votre écoute.